

- 2015**
  - Participation de Vivendi aux manifestations du 10<sup>e</sup> anniversaire de la Convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.
  - Soutien de Vivendi à *My Positive Impact*, une campagne en faveur des solutions pour le climat menée par la Fondation Nicolas Hulot dans le cadre de la COP 21.
- 2014**
  - Consultation des parties prenantes : validation du positionnement RSE de Vivendi autour notamment des quatre enjeux « cœur de métier » (rattachement de la valorisation et de la protection des données personnelles aux trois enjeux RSE historiques) ■ Création de valeur et RSE : poursuite de notre démarche de reporting intégré.
- 2013**
  - Projet pilote de reporting intégré ■ Premiers travaux sur la place des femmes dans la création artistique ■ Lancement de *Vivoice*, la webradio RSE de Vivendi.
- 2012**
  - Intégration des enjeux stratégiques RSE dans le volet sociétal de la loi dite Grenelle II.
  - Introduction d'un chapitre « Informations sociétales, sociales et environnementales » dans le Document de référence, vérifié par les commissaires aux comptes ■ Création du site *Culture(s) with Vivendi*, qui illustre la contribution des industries culturelles et des médias à la croissance économique, à l'innovation et à la cohésion sociale.
- 2011**
  - Membre fondateur de la *CEO Coalition* pour un Internet plus sûr pour les enfants, à l'initiative de la Commission européenne ■ Élaboration de la cartographie des risques RSE.
- 2010**
  - Intégration d'objectifs RSE dans la rémunération variable des dirigeants du groupe, fondés sur les trois enjeux stratégiques.
- 2009**
  - Membre fondateur du groupe de travail sectoriel Médias de la *Global Reporting Initiative* (GRI) ■ Certification environnementale EMAS attribuée au siège de Vivendi.
- 2008**
  - Signature du Pacte mondial des Nations unies et intégration des trois enjeux stratégiques dans les principes liés aux droits de l'Homme.
- 2007**
  - Intégration des sujets RSE dans l'ordre du jour du Comité des risques.
- 2006**
  - Premiers roadshows RSE organisés avec les investisseurs.
- 2004**
  - Élaboration du Protocole de reporting des données extra-financières (mis à jour chaque année) ■ Définition d'indicateurs spécifiques liés aux trois enjeux stratégiques RSE.
- 2003**
  - Création de valeur et RSE : définition de trois enjeux stratégiques liés à la production et à la distribution de contenus (promotion de la diversité culturelle, accompagnement et protection de la jeunesse, partage des connaissances) ■ Création du Comité de développement durable.

## UN DIALOGUE CONSTRUCTIF

Dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE), Vivendi entretient un dialogue régulier et constructif avec l'ensemble de ses partenaires : investisseurs et analystes, représentants des institutions nationales, européennes et internationales, des organisations professionnelles, des milieux académiques et associatifs. Il contribue notamment aux propositions de la Chaire Unesco «Savoir devenir à l'ère du développement numérique durable », prend part à la concertation nationale sur la transition numérique, aux réflexions de la Commission finance durable de Paris Europlace, aux échanges de l'*International Integrated Reporting Council* (IRCC) ou encore aux ateliers du Parlement Européen des Jeunes. Vivendi participe également au comité ministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes mis en place par la ministre de la Culture. Le groupe est membre fondateur de l'Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises (ORSE) et contribue aux travaux de l'Institut français des administrateurs (IFA). Vivendi et SciencesPo ont par ailleurs conclu un partenariat dont l'objectif est de nourrir le débat public sur la responsabilité sociétale des entreprises du secteur des médias et des industries culturelles.

### DES OUTILS DE DIALOGUE

Parce que les échanges avec les parties prenantes de Vivendi alimentent en idées et propositions nouvelles un groupe à l'écoute des préoccupations de ses interlocuteurs, la Direction de la Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) a mis en place deux outils innovants : le site *Culture(s) with Vivendi* et la webradio RSE *Vivoice*.

**vivoice.vivendi.com**  
**@WebradioVivoice**  
**cultureswithvivendi.com**  
**@CulturesWith**  
**Cultures with Vivendi**



## L'ESSENTIEL DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

**vivendi**

Vivendi est un groupe industriel intégré dans les médias et les contenus, d'envergure mondiale, qui rassemble Groupe Canal+, Universal Music Group et Vivendi Village. Il se singularise par sa conception du développement durable et par la contribution qu'il y apporte, en permettant aux générations actuelles et futures de :

- satisfaire leur besoin de communiquer,
- nourrir leur curiosité,
- développer leurs talents,
- encourager le dialogue interculturel et le vivre ensemble.

En tant que créateur, éditeur et distributeur de contenus, Vivendi exerce une influence humaine, intellectuelle et culturelle. En 2014, le groupe a investi 2,3 milliards d'euros dans les contenus.

Vivendi a fondé depuis 2003 sa responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) sur des enjeux stratégiques « cœur de métier » directement liés à ses activités (voir ci-contre « Un positionnement innovant »). La RSE est intégrée dans la stratégie et dans la gouvernance du groupe parce qu'elle contribue pleinement à sa création de valeur.

## UN POSITIONNEMENT INNOVANT

### Quatre enjeux RSE « cœur de métier » au service des droits de l'Homme

#### PROMOTION DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Quel est le savoir-faire du groupe pour détecter et accompagner les talents artistiques ? Comment ressourcer les nappes créatives des générations actuelles et futures afin d'éviter la monoculture ? Pourquoi associer investissements culturels et développement humain ? Vivendi promeut la diversité culturelle comme un levier de croissance et un pilier de la cohésion sociale. Il partage ainsi la vision de l'Unesco qui, dans sa Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de 2005, affirme que la diversité culturelle est « un ressort fondamental du développement durable des communautés, des peuples et des nations ». Encourager la diversité des répertoires musicaux et des expressions cinématographiques, promouvoir les talents locaux et valoriser les patrimoines culturels sont des objectifs partagés par les métiers du groupe.

*La réalisatrice Susanne Bier en tournage sur un film de Studiocanal ; les stagiaires de la formation d'ingénieur du son, soutenue par Vivendi au Mali*



*Atelier du Parlement Européen des Jeunes sur le thème « Vie numérique et protection des données personnelles », mis en place à l'initiative de Vivendi*

leur offrir de vastes opportunités d'expression, de découverte, d'employabilité dès lors que ces jeunes publics sont éduqués aux médias et à l'information.

#### PARTAGE DES CONNAISSANCES

Favoriser le partage des connaissances pour permettre aux clients et aux publics du groupe de participer à la construction de la société mondiale de l'information, de la culture, des savoirs et du numérique s'inscrit pleinement dans la responsabilité sociétale de Vivendi. Par le positionnement international de ses métiers, leaders sur leurs marchés respectifs, Vivendi se doit de garantir la qualité et le pluralisme des contenus, de faciliter l'accès aux offres de services et l'éducation aux médias, d'encourager le dialogue entre les cultures et de sensibiliser le public aux enjeux du développement durable.

#### VALORISATION ET PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

L'innovation menée par le groupe pour proposer des contenus et des services adaptés aux attentes de ses clients et de ses publics, en tirant profit de la mutualisation des compétences et ressources de ses filiales, doit être accompagnée d'une rigoureuse vigilance en matière de protection des données personnelles. La confiance des partenaires du groupe dans cette transition numérique est au cœur des performances de long terme de l'entreprise.



#### ACCOMPAGNEMENT ET PROTECTION DE LA JEUNESSE

Comment Vivendi accompagne et protège les jeunes générations dans leurs pratiques culturelles et numériques afin qu'elles puissent exercer leur créativité et leur citoyenneté dans un environnement respectueux de leurs droits ? Les films, les programmes audiovisuels, Internet, les plateformes peuvent exposer les jeunes publics à des risques : divulgation des données personnelles, usages excessifs ou inappropriés, accès à des contenus sensibles. À l'inverse, ces services numériques peuvent

## LES HUIT CHAMPS D'ACTION RSE

Vivendi conduit une politique de RSE qui lie les performances économiques, sociétales, sociales et environnementales à ses activités et à son implantation géographique. Le groupe affiche clairement ses engagements auprès de tous ses partenaires : clients, salariés, actionnaires, artistes, fournisseurs, pouvoirs publics et société civile. Ces engagements, qui incluent les quatre enjeux « cœur de métier », se déclinent en huit champs d'action RSE :

- promotion de la diversité culturelle dans la production et la distribution de contenus
- accompagnement et protection de la jeunesse dans ses usages numériques
- partage des connaissances
- valorisation et protection des données personnelles
- vigilance dans la conduite des affaires
- accompagnement social et professionnel des salariés
- développement économique, social et culturel des territoires
- respect de l'environnement à l'ère numérique

Ils sont présentés de manière détaillée dans le document de référence de Vivendi et dans la rubrique RSE du site corporate de Vivendi ([www.vivendi.com](http://www.vivendi.com)).

## UN BON RÉFÉRENCIEMENT

En 2014, la **Sicav Libertés et Solidarité de la FIDH** (Fédération internationale des ligues des droits de l'homme), gérée par la Banque Postale AM, a intégré Vivendi, seule entreprise française du secteur des médias à faire partie de ce fonds d'investissement qui bénéficie du label ISR Novethic. Le groupe a renouvelé son intégration dans les principaux indices ISR (Investissement socialement responsable) : le **FTSE4Good Global** et le **FTSE4Good Europe** (FTSE), le registre d'investissement **Ethibel Excellence** (Ethibel), le **Thomson Reuters CRI Europe ESG Index** (Thomson Reuters) et les indices **NYSE EuroNext Vigeo World 120**, **Eurozone 120**, **Europe 120** et **France 20** (Vigeo).

En 2015, Vivendi se situait à la 4<sup>e</sup> place parmi les entreprises françaises du Global 100. Sur 4 500 valeurs mondiales, Global 100 recense les 100 entreprises intégrant une approche RSE de *best in class* allée à une performance financière. En 2013, au dernier classement des sociétés du CAC 40 quant à leur prise en compte des « **Droits de l'enfant et principes régissant les entreprises** », établis en 2012 par l'Unicef, le Pacte mondial des Nations unies et l'ONG *Save the Children*, Vivendi occupait la troisième place.